Bulletin d'inscription

1re session ☐ 3e session ☐
2e session ☐ 4e session ☐

Madame ☐ Monsieur ☐

Nom et prénom .....

Fonction au sein de l'IP .....

Entreprise / IP .....

Adresse complète .....

.....

.....

E-mail .....

Téléphone .....

1re participation oui ☐ non ☐
Membre ASIP oui ☐ non ☐

Date et signature .....

Remarques éventuelles .....

.....

Prière de mettre une croix dans les cases choisies et de renvoyer l'inscription jusqu'au vendredi 15 juin 2018. Possibilité de vous inscrire sur notre site: www.cacp.ch

Conditions d'annulation

Toute personne qui annule son inscription, quel que soit le motif d'annulation, devra s'acquitter des frais suivants:

- CHF 500.– pour une annulation entre l'envoi de la facture et jusqu'à 4 semaines avant le début du séminaire
- CHF 1'000.– pour une annulation entre les 4 semaines avant le début du séminaire et jusqu'à 10 jours avant le début du séminaire.
- CHF 2'040.– pour toute annulation 10 jours avant le début du séminaire. La documentation est comprise dans les frais susmentionnés.

Une annulation d'inscription avant l'envoi de la facture à fin juin ne sera pas grevée de frais.

Les annulations de séminaire ne seront acceptées que sous forme écrite.

Une demande de documentation sera facturée au prix de CHF 200.–.

Plan d'accès

Voiture: Par l'autoroute A9 jusqu'à Sierre, direction Crans-Montana (15km)

Train: Jusqu'à Sion ou Sierre

Funiculaire: Accès direct depuis Sierre avec 2 correspondances par heure

Bus: Sion Gare – Crans-Montana, durée environ 40 min ou Sierre Gare – Crans-Montana, durée environ 35 min | Service gratuit de bus navette dans toute la station

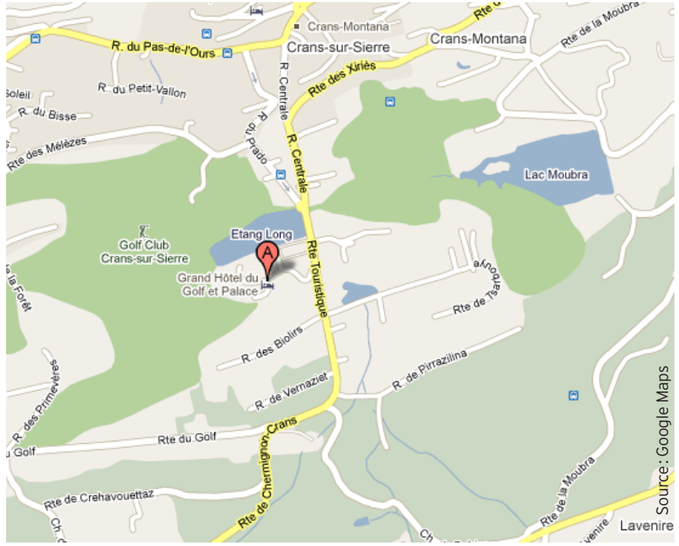

Si vous avez des questions quant à l'organisation, vous pouvez vous adresser à patricia.mallet@aon.com ou par tel. +41 58 266 81 13

CONFÉRENCE DES ADMINISTRATEURS DE CAISSES DE PENSIONS

SÉMINAIRE 2018

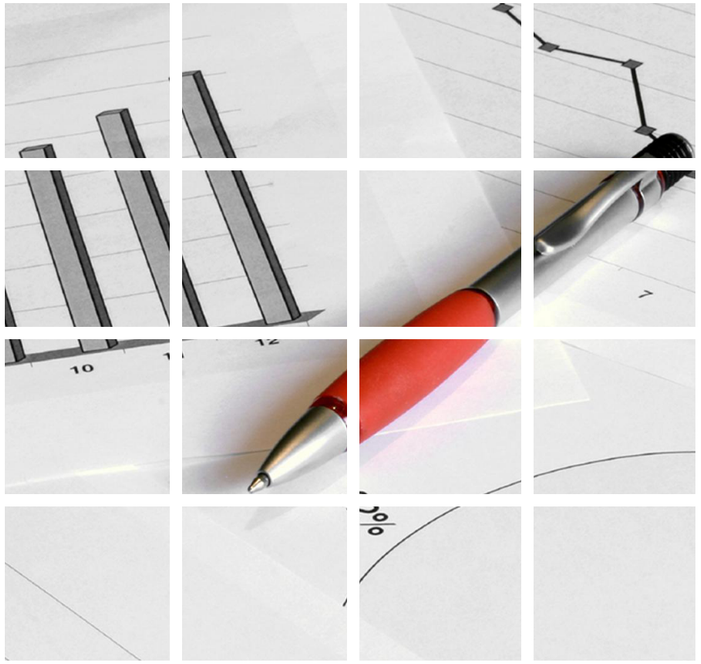

Lieu, Dates

Grand Hôtel du Golf & Palace, 3963 Crans-Montana
Hébergement - Grand Hôtel du Golf & Hôtel de l'Etrier

1re session : lundi 10 septembre au mercredi 12 septembre 2018
2e session : mercredi 12 septembre au vendredi 14 septembre 2018
3e session : lundi 24 septembre au mercredi 26 septembre 2018
4e session : mercredi 26 septembre au vendredi 28 septembre 2018

Programme du séminaire

1er jour

14h00 – 15h00	Accueil des participants
15h00 – 15h30	Plénum : ouverture, introduction
15h30 – 16h45	1re séance de groupe de travail
16h45 – 17h15	Pause-café
17h15 – 18h30	Plénum : « Tour d'horizon des lois sociales »
19h00	Repas à l'hôtel

2e jour

08h00 – 8h30	Petit-déjeuner
08h30 – 9h45	2e séance de groupe de travail
09h45 – 10h15	Pause-café
10h15 – 11h30	3e séance de groupe de travail
12h00 – 14h00	Lunch
14h00 – 15h15	4e séance de groupe de travail
15h15 – 15h45	Pause-café
15h45 – 17h00	« Echanges d'expériences » traités en groupes de travail
19h00	Repas au restaurant « Le Chalet »

3e jour

08h00 – 8h30	Petit-déjeuner
08h30 – 9h45	5e séance de groupe de travail
09h45 – 10h15	Pause-café
10h15 – 11h30	6e séance de groupe de travail
11h40 – 11h50	Plénum : remarques, suggestions et clôture
12h00 – 14h00	Lunch
14h00	Fin du séminaire

CACP
CONFÉRENCE DES ADMINISTRATEURS DE CAISSES DE PENSIONS

Groupe de travail

Les participants sont répartis dans six groupes de travail et se retrouvent toujours dans la même salle. L'animateur traite son sujet auprès de chaque groupe.

Thèmes et conférenciers

Plénum du 1e jour

Tour d'horizon des assurances sociales
Jean Netzer, Jacques-André Schneider

Les 6 sujets traités sont les suivants

- Durabilité des placements : état des lieux et perspectives
  Pascal Frei, PPCmetrics, Nyon
- Caisses de pensions publiques : les défis de la recapitalisation
  Gilles Guenat, Aon Suisse SA, Neuchâtel
- La politique de l'organe suprême comme moyen de (re)définition des solidarités
  Jean Netzer, Aon Suisse SA, Nyon
- Jurisprudence 2017 du Tribunal fédéral en matière de prévoyance professionnelle
  Jacques-André Schneider, SchneiderTroillet, Genève
- La responsabilité dans tous ses états : qui peut être tenu de répondre d'un dommage subi par l'institution de prévoyance, dans quelle mesure et à quelles conditions ?
  Anne Troillet, SchneiderTroillet, Genève
- Protection des données, évolution des dispositions légales et impacts pour les institutions de prévoyance
  Blaise Wägli, Ernst & Young SA, Lausanne

Échanges d'expériences

- Longévité, observations et tendances
- Prévoyance 2020, point de situation un an après la votation
- Limites de placements OPP2 : utile ou contraignant?

Finance d'inscription

2'040.– comprenant la participation au séminaire, deux nuits d'hôtel, tous les repas et les pauses, ainsi que la documentation.

Responsable

Gilles Guenat, Aon Suisse SA, Neuchâtel

Inscription

Au moyen du coupon d'inscription ci-joint ou sur notre site internet : www.cacp.ch
Délai d'inscription : 15 juin 2018

Affranchir S.V.P.

CACP
c/o Aon Suisse SA
Madame Patricia Mallet
Avenue Edouard-Dubois 20
2000 Neuchâtel